

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie La Cartine Daycare Inc.	Numéro de permis 2012240	Date d'inspection Le 21 janvier 2025	
Nom de l'établissement Garderie La Cartine Daycare		Numéro de téléphone (506) 384-2278	
Adresse 1766 rue Amirault Dieppe NB E1A 7K2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11.1(3) Les membres du personnel qui travaillent directement avec des enfants en bas âge ou des enfants d'âge préscolaire doivent suivre chaque année dix heures de formation qu'approuve le ministre et qui se rapporte au curriculum éducatif en usage dans l'établissement désigné.	11.1(3)	10 janv. 2025	
<p>Commentaires : Les membres du personnel qui travaillent directement avec des enfants en bas âge ou des enfants d'âge préscolaire doivent suivre chaque année dix heures de formation qu'approuve le ministre et qui se rapporte au curriculum éducatif en usage dans l'établissement désigné dans la dernière année de validité du permis. Ces certificats doivent être dans le dossier des employés. Une grille est disponible afin que vous puissiez l'utiliser pour vous assurer que les personnes éducatrices ainsi que les nouvelles personnes éducatrices complète ses formations.</p> <p>Ces formations sont reliées à votre désignation desquelles vous recevez du financement dont un soutien salarial pour le personnel éducatif.</p> <p>Des suivies réguliers seront effectués avec la Mentore en assurance de la qualité.</p>			

Commentaires généraux
Le ratio est respecté au moment de l'inspection.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 22 janvier 2025

Date

original signé par
Caroline LeBlanc

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 22 janvier 2025

Date